

Conditions générales de contrat

Ces conditions générales sont applicables sur le rapport juridique entre les participants au Cours de Perfectionnement Yamaha et la société hostettler ag, 6210 Sursee (ci-après dénommée «hostettler»).

1. Objectif du cours de perfectionnement: Ce cours n'est pas une manifestation de course sportive. Le but visé par cet entraînement sur moto est l'amélioration de la sécurité routière.

2. Inscription: L'inscription du participant est ferme. Le contrat de participation au cours entre le participant et «hostettler» est conclu par la confirmation de l'inscription.

3. Acompte, Paiement du solde: À réception de la confirmation d'inscription, un acompte de CHF 300.- par personne est à régler. Le paiement du solde doit être réglé 30 jours avant le début de la manifestation.

En cas de réservations à court terme, le montant total devra être payé à réception de la confirmation de l'inscription.

4. Prestation et prix: Les prestations comprises dans nos prix sont décrites dans le prospectus de la manifestation. Si, malgré une confirmation de notre part de la réservation d'une chambre individuelle, la chambre individuelle n'est pas disponible à l'hôtel, nous vous rembourserons le supplément demandé. Le contrat de participation prévoit dans ce cas précis la nuitée dans une chambre double.

5. Annulation, personne de remplacement, absence et non-utilisation des prestations: La personne qui s'est inscrite au cours, mais qui ne peut pas y participer, a la possibilité de proposer avant le début du cours une personne de remplacement «hostettler» peut refuser la participation d'une personne de remplacement, si celle-ci ne remplit pas les conditions de participation. Si une personne de remplacement apparaît dans le contrat, le participant est solidairement responsable avec cette personne de remplacement du paiement du prix total du cours à «hostettler».

Si un participant annule le contrat après avoir reçu la confirmation d'inscription, il est tenu de régler un certain montant dépendant du délai d'annulation:

- Annulation jusqu'à 60 jours avant le début du cours > 25% du coût de participation,
- jusqu'à 28 jours avant le début du cours > 50% du coût de participation,
- jusqu'à 14 jours avant le début du cours > 75% du coût de participation,
- entre 14 jours avant et le 1er jour du cours, ou bien en cas d'absence à la manifestation 100% du coût de participation.

Pour déterminer la date d'annulation – aussi pour les annulations par téléphone – c'est le jour de la réception de la déclaration d'annulation chez «hostettler» qui fait foi.

Nous vous recommandons de souscrire une assurance de frais d'annulation et vous conseillerons volontiers à ce sujet.

6. Garanties du participant: Le participant garantit qu'il est titulaire d'un permis de conduire valable. Il conduit à ses propres risques et périls et participe avec sa propre moto. Sa moto doit être autorisée à être pilotée sur routes publiques et en état de rouler en toute sécurité. Le participant garantit qu'il sera vêtu pendant le cours de perfectionnement de l'équipement de protection usuel pour la conduite à moto (casque, vêtements, gants, bottes et protège-dos).

7. Instructeurs: Les instructeurs sont autorisés à donner des directives obligatoires aux participants pendant tout le cours de perfectionnement. Les instructeurs ne sont par contre pas autorisés à faire des déclarations à caractère juridique au nom de «hostettler».

8. Respect des directives: Si un participant transgresse les consignes de sécurité ou les directives des instructeurs ou si, par son comportement, il met en danger, blesse ou fait du tort aux autres participants ou s'il dérange le bon déroulement de la manifestation, les instructeurs et les collaborateurs de «hostettler» ont le droit d'exclure le participant du reste de la manifestation, sans aucun remboursement de coûts.

9. Assurance: Par sa signature, le participant déclare qu'il prend part à ses risques et périls à la manifestation. Il assure la responsabilité civile et pénale pour tous les dommages qu'il pourrait occasionner (par ex. dommages corporels, matériels et indirects) et s'organise pour que son assurance puisse couvrir ces dommages le cas échéant.

Aucune assurance n'est incluse dans l'offre de «hostettler». Veuillez vérifier votre protection d'assurance pour la responsabilité civile, tous risques (casco), accident, perte de travail, coûts de rapatriement, etc. avec votre assureur.

10. Responsabilité: Le participant renonce envers «hostettler» et ses collaborateurs, envers les exploitants et collaborateurs du circuit de Anneau du Rhin ainsi qu'envers toutes les personnes concernées par le cours de perfectionnement comme les instructeurs, les responsables et les auxiliaires à toute prétention, qui pourrait résulter d'un événement dommageable pendant le cours. Si une action en justice est intentée contre «hostettler» pour des dommages causés par un participant ou avec lui, ce participant délie «hostettler» de toute obligation de fournir un dédommagement. Si «hostettler» a recours aux services d'instructeurs et de personnes auxiliaires, alors «hostettler» doit simplement répondre d'un recrutement soigneux et d'une surveillance usuelle.

Indépendamment des garanties faites lors de l'inscription et indépendamment des présentes conditions générales, chaque participant doit, avant le début du cours, signer une déclaration supplémentaire où il déclare renoncer à faire valoir des prétentions contractuelles et non contractuelles envers «hostettler», contre Cornu Master School et ses instructeurs les exploitants du circuit ainsi qu'envers les autres participants et conducteurs d'autres véhicules utilisant le parcours. Cette déclaration sera présentée pour signature à tous les participants à leur arrivée au cours de perfectionnement.
decembre 07, hostettler ag



YAMAHA



YAMAHA security training



nos partenaires:



IMPORTATEUR GÉNÉRAL

hostettler ag

CH-6210 Sursee, Haldenmattstrasse 3
Tél +41 41 926 61 11, Fax +41 41 926 62 93
info@yamaha-motor.ch, www.yamaha-motor.ch

29/30 avril 08
Anneau du Rhin

Idéal en début de saison

Bienvenue au Yamaha Security Training



Pour que votre moto vous procure encore plus de plaisir, tout en minimisant les risques d'accidents, nous vous proposons, en collaboration avec la Cornu Master School, deux journées de perfectionnement sur le circuit de l'Anneau du Rhin.

Le premier jour, les participants seront confrontés par Jacques Cornu et ses instructeurs à des situations de conduite telles que:

- Technique de conduite en virages: trajectoire idéale, anticipation visuelle, situations extrêmes
- Technique de freinage et de rétrogradage dans diverses situations
- Conduite en slalom et évitement d'obstacles

Le deuxième jour comprend la mise en pratique des leçons en groupes sous la conduite d'instructeurs. Chaque point est ensuite revu et discuté individuellement avec les participants.

Entre deux parties pratiques, de brefs exposés d'informations sur des thèmes importants comme «réglage des suspensions» ou «pneumatiques» sont proposés. Pendant tous les exercices, des mesures de sécurité très strictes seront appliquées. Ce cours de perfectionnement n'a pas le caractère d'une course. Il sert essentiellement au développement de la sécurité et au plaisir de conduite dans le trafic de tous les jours.

Les sponsors du Yamaha Security Training (Pneus Metzeler, Pneus Pirelli, iXS Motorcycle Fashion) seront présents pendant les deux jours pour soutenir les participant(e)s avec force conseils et astuces.

Date:

Mardi et mercredi 29/30 avril 2008

Participants, Motos:

Conducteurs et conductrices possédant une moto YAMAHA d'au moins 600cm³, de type routière. Participation avec moto personnelle. La moto doit être en état de circulation (éclairage, rétroviseurs et clignotants), niveau sonore d'échappement maxi. 98 dB(A).

Prestation:

Deux journées de cours de pilotage, une nuit d'hôtel**** en chambre double et pension complète, repas directement en bordure du circuit, boissons et collations gratuites, 1 T-shirt «Yamaha Security Training», attestation de cours

Assistance:

Assistance mécanique et service pneus sur le circuit

Coûts:

CHF 825.- (y compris la subvention de hostettler ag, Sursee pour la sécurité) Supplément pour chambre individuelle CHF 38.- Accompagnant en chambre double: CHF 220.- pension complète incl.

Inscriptions:

Inscriptions à l'aide du talon ci-joint. Pour connaître les besoins en pneus et simplifier le check-in de groupe à l'hôtel, nous vous prions d'annexer à ce talon d'inscription une copie du permis de circulation de votre moto et de votre carte d'identité ou passeport.

Direction du stage:

Cornu Master School, 2073 Enges, www.cornu-moto.ch

Information et organisation:

hostettler ag
Peter Manzanares
Haldenmattstrasse 3, 6210 Sursee
Téléphone 041 926 61 11, Fax 041 926 63 71
peter.manzanares@hostettler.com, www.yamaha-motor.ch

